



**Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault**

**Séance du mercredi 2 octobre 2024 à 18h
Salle Georges Brassens**

Délibération n° DCM24-10-02P15

**Administration générale – Attribution d'une aide
financière communale dans le cadre de l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de
Renouvellement Urbain – Dossier n° 2024-OPAH-
CAP-020**

Conseillers Municipaux en
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : 25

Date de la convocation :
26 septembre 2024

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, Maire, *Président de la séance*,

M. Jean-Marie Sabatier, Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Eneccave, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth
Blanquet, M. Jean-Luc Barral et Mme Véronique Delorme, *Adjoints*,

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, M. Patrick Ja-
vourey, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme
Louise Jaber, M. Jean Garcia, M. Franck Rugani, et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux*,

Absents :

M. Jean-François Faustin, M. Stéphane Garcia, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Paquita Médiani, Mme
Marie Passieux, M. Salvador Ruiz, Mme Claudine Soulairac et M. Laurent Dô

Procurations :

M. Jean-François Faustin à M. Gérard Bessière

M. Stéphane Garcia à M. Patrick Javourey

Mme Claude Blaho-Poncé à M. Franck Rugani

Mme Claudine Soulairac à M. Michel Vullierme

Rapporteur : M. Georges Bélart

Par délibération du 6 juillet 2022, le conseil municipal a voté le règlement d'attribution des aides de la
commune dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain
(OPAH-RU) dont la convention a été signée le 12 avril 2022.

Le dossier présenté par la copropriété du 70 rue Frégère à Clermont l'Hérault - Dossier n° 2024-OPAH-
CAP-020 - Travaux copropriété dégradée (9 logements) pour des travaux de réfection totale de la toiture
avec isolation par l'extérieur à la commission du Département de l'Hérault (déléataire des aides ANAH) le
31 juillet 2024, est éligible à l'attribution de la participation communale.

Au regard du montant des travaux, cette participation s'élève à 3 490 €.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider l'attribution à la copropriété du 70 rue Frégère à Clermont l'Hérault - Dossier n° 2024-
OPAH-CAP-020 une subvention de 3 490 €,
- d'autoriser M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant
à l'objet de la délibération.


Ce dossier a été présenté devant la commission Environnement et aménagement de l'espace réunie le 19 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution à la copropriété du 70 rue Frégère à Clermont l'Hérault - Dossier n° 2024-OPAH-CAP-020 une subvention de 3 490 €,

AUTORISE M. le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Mairie de CLERMONT-L'HERAULT
(Hérault)

Gérard BESSIERE